

Madame la Présidente,

Solidaires Finances Publiques souhaite préalablement rappeler que voilà deux ans que la France traverse une incroyable période d'inflation qui a vu les prix augmenter de 4,9 % en 2022, puis 5,2 % en 2023, avec des produits alimentaires en hausse de plus de 12% sur cette même année ! Cette situation ne risque pas d'évoluer puisque les prévisions pour 2024 annoncent une inflation moyenne supérieure à 2,6 % et des produits alimentaires toujours en hausse conséquente.

De plus, en ce début d'année, on assiste à la valse « habituelle » des augmentations de toute nature :

- augmentation des tarifs des mutuelles, avec une hausse moyenne estimée à 8,1 %;
- augmentation de la taxe foncière, avec une hausse estimée à 3,9 % minimum ;
- augmentation des tarifs de l'électricité avec une hausse de 10 % ;
- augmentation du tabac de plus d'un euro ;
- augmentation du timbre vert va également prendre de la valeur, passant de 1,16 à 1,29 euro ;
- etc.

Pour les automobilistes, l'année risque encore d'être difficile puisque une importante hausse des péages est attendue, entre 2,71 % et 3,87 %. De même, côté carburant, bien que les prix soient un peu plus raisonnables en cette fin d'année, avec le litre de gazole, par exemple, à 1,74 euro, l'équilibre reste fragile. Enfin, on prévoit déjà une augmentation des cartes grises dans au moins 4 départements.

Afin de faire face à cette crise inflationniste sans précédent, le gouvernement a prévu de modestes compensations en augmentant les retraites de 5,3 % et en relevant très légèrement le SMIC de 1,13 %.

Dans ce contexte d'augmentation généralisée, quid de la rémunération des fonctionnaires ?

Rien ou presque ! En effet, de manière totalement scandaleuse, le point d'indice reste encore et toujours totalement gelé et la seule revalorisation salariale annoncée consisterait à accorder aux

agents 5 points d'indice, soit une hausse salariale de moins de 24,61 € brut soit 21,36 € nets par mois.

Solidaires Finances Publiques souhaite encore et toujours rappeler que les agents des Finances Publiques continuent de protester avec véhémence contre l'absence de réelle revalorisation indemnitaire et ce, depuis de nombreux mois. Aussi, le manque de considération de la part de notre ministère, apparaît comme étant totalement inacceptable. Subir ne signifie pas accepter !

S'agissant du premier point à l'ordre du jour de ce CSAL consistant en la validation des procès-verbaux de séances intervenues au cours de l'année 2023, **Solidaires Finances Publiques** vous informe que :

– les observations formulées par notre organisation s'agissant du PV du 19/06 n'ont pas été prises en compte (mail du 29/11).

Conformément à l'article 31 du projet de RI « le PV est transmis à chacun des membres du comité ». Aussi pour plus de transparence au dialogue social, nous souhaitons que les projets de PV soient transmis simultanément à chaque OS avant signature définitive.

S'agissant du second point à l'ordre du jour de ce CSAL consistant au vote pour avis du nouveau règlement intérieur, **Solidaires Finances Publiques** dénonce le modus operandi retenu par l'administration, qui consiste à approuver un règlement rédigé de manière unilatérale sans aucune concertation initiale ! Il est totalement inacceptable qu'aucune des observations formulées par les organisations syndicales, lors de la séance de la FS du 15/12/2023, n'ait été prise en compte.

Il est inimaginable pour nous d'accorder un blanc seing à l'administration, dans l'espoir que les modifications sollicitées soient éventuellement examinées et le cas échéant retenues par l'administration au cours des prochains mois.

Nous souhaitons un dialogue social renforcé avec davantage de considération pour les représentants du personnel élus.

Question diverse

S'agissant de l'installation des brigades de La Madeleine à l'immeuble EURALLIANCE, pourriez-vous nous indiquer les conditions d'accès au parking ? Les agents seront-ils tous dotés d'un badge d'accès à ce parking ?

Pourriez-vous nous confirmer qu'aucune place, hormis la place PMR, ne sera réservée ?